

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »*

Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat

Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : EXPERTISER LES ŒUVRES ET RÉDIGER DES DESCRIPTIFS D'ŒUVRE			
<p>A1. Analyse et expertise d'une œuvre ou d'un objet d'art</p> <p>A2. Rédaction d'un dossier d'expertise</p> <p>A3. Rédaction d'une synthèse sur un artiste ou une thématique artistique</p>	<p>C1.1 Réaliser l'analyse technique d'une œuvre et/ou d'un objet d'art, en s'appuyant sur des recherches documentaires (<i>ouvrages historiques, archives, etc.</i>) et sur ses composantes stylistes et techniques afin de contextualiser l'œuvre auprès de spécialistes, comité d'experts et/ou éventuels acheteurs.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Dans le cadre de la soumission de trois œuvres/objets d'art, le/la candidat(e) devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Analyser, dater, et attribuer les œuvres/objets d'art qui lui ont été soumis, 2) Présenter et justifier ses conclusions. 	<p>L'attribution et la datation des œuvres/objets d'art sont justifiées au moyen de preuves (<i>faisceau d'indices</i>) et appuyées par les éléments adéquates.</p> <p>L'attribution et la datation sont justes.</p> <p>Les caractéristiques techniques et stylistiques de l'œuvre/objet d'art sont identifiées.</p> <p>Les éléments recueillis sont rapprochés aux courant(s) et période(s) artistiques/historiques caractéristique(s).</p> <p>Les analyses adéquates permettant la datation sont identifiées (<i>spectrométrie, florescence X, etc.</i>) et justifiées au regard de la composition matérielle de l'œuvre/objet.</p> <p>Les conclusions présentées sont cohérentes avec le faisceau d'indices.</p>

	<p>C1.2 Sélectionner des prestataires (<i>experts, laboratoire, etc.</i>) pour l'expertise d'une œuvre et/ou d'un objet d'art en tenant compte des contraintes (<i>esthétiques, expertises techniques, temporelles, budgétaires et matérielles</i>) et en définissant des critères de sélection (<i>rapport qualité/prix, délais, stabilité et réputation, etc.</i>), afin d'authentifier et de vérifier la provenance et la qualité de l'œuvre/objet d'art.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Sur la base d'une d'entreprise réelle ou fictive souhaitant faire expertiser une œuvre ou un objet d'art, le/la candidat(e) devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Rédiger un cahier des charges qui détaille la mission, 2) Identifier des prestataires, 3) Réaliser une grille d'évaluation et présenter sa sélection. 	<p>Le cahier des charges réalisé est exhaustif et suffisamment précis : reformulation de la demande, rappel des objectifs du brief, missions du prestataires, critères de sélection, budget, calendrier, etc.</p> <p>Une grille d'évaluation des solutions de sous-traitance est prévue et est cohérente par rapport au projet.</p> <p>Le/la candidat(e) sélectionne des prestataires susceptibles de répondre aux besoins sur la base d'un travail de veille et de l'application de la grille d'évaluation.</p>
	<p>C1.3 Estimer le coût de la restauration d'une œuvre ou d'un objet d'art en s'appuyant sur le compte-rendu du/des prestataires préalablement mobilisés (<i>laboratoire, comités d'experts, spécialistes, etc.</i>) afin de le présenter au commanditaire pour validation.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Sur la base d'une d'entreprise réelle ou fictive souhaitant faire expertiser une œuvre ou un objet d'art, le/la candidat(e) devra évaluer la pertinence des devis proposé pour la restauration d'une œuvre ou d'un objet d'art.</p>	<p>Le/la candidat(e) tient compte de l'évaluation du prix de l'œuvre et des éléments techniques dans le choix du devis.</p> <p>Le devis sélectionné est le plus pertinent au vue du contexte et de l'œuvre/objet d'art.</p>
	<p>C1.4 Décrire et contextualiser l'œuvre/objet d'art en s'appuyant sur l'ensemble des éléments et informations recueillies, afin de rédiger un dossier d'expertise.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Sur la base de la soumission d'une œuvre/objet d'art le/la candidat(e) devra rédiger un dossier d'expertise comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Une analyse approfondie de l'œuvre o Une fiche inventaire o Une fiche catalogue de vente aux enchères. o Une notice d'œuvre 	<p>Les éléments de l'analyse préalablement établie sont repris dans le dossier d'expertise.</p> <p>La place de l'œuvre/objet dans la création générale de l'artiste est identifiée.</p> <p>Si possible la place de l'œuvre/objet est retracée dans l'histoire de ses commanditaires et propriétaires successifs, afin d'en justifier une potentielle valeur ajoutée.</p>

			<p>La singularité de l'œuvre/objet d'art est identifiée.</p> <p>Les principales caractéristiques donnant de la valeur à l'œuvre/objet sont exposées.</p> <p>Un constat d'œuvre/objet est réalisé : les caractéristiques matérielles de l'œuvre/objet sont définies (<i>matériaux, état, restauration etc.</i>).</p> <p>La fiche inventaire, la fiche catalogue, et la notice d'œuvre contiennent toutes les informations requises. Leur formalisme est respecté.</p>
	<p>C1.5 Rédiger un article ou une synthèse sur un artiste, un courant ou une thématique artistique, en s'appuyant sur l'ensemble des connaissances acquises et en réalisant des recherches, afin d'accompagner les expositions/ventes.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle / Projet final :</u> Dans le cadre du projet final réalisé autour d'une thématique personnelle alliant histoire de l'art et marché de l'art (<i>mise en valeur d'un artiste ou d'un centre de production méconnu ou thématique artistique précise</i>), le/la candidat(e) devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Rédiger une synthèse générale, 2) Définir et présenter un corpus d'œuvres ou d'objets d'art. 	<p>La problématique est posée de manière pertinente et développée à travers un plan construit et cohérent.</p> <p>Les sources utilisées sont précises et alimentent le propos de la synthèse.</p> <p>Les corpus d'œuvres ou d'objets d'art est défini selon des critères explicites et cohérents.</p> <p>Les corpus d'œuvres ou d'objets d'art est utilisé à bon escient dans l'argumentation de la synthèse.</p> <p>Le texte, les citations, les notes et références sont rédigées et présentées dans les normes d'un article universitaire/texte de catalogue de référence.</p>

BLOC 2 : ORGANISER LES EXPOSITIONS ET ASSURER LA PROTECTION D'UNE ŒUVRE ET/OU D'UN OBJET D'ART DANS LE CADRE DE SON TRANSPORT, SON EXPOSITION ET SON STOCKAGE

<p>A4. Préparation d'une exposition</p> <p>A5. Gestion d'un budget d'exposition</p> <p>A6. Mise en œuvre des procédures permettant de protéger une œuvre ou un objet d'art</p>	<p>C2.1 Elaborer un plan d'exposition, en définissant la trame (<i>thématique, chronologique, géographique, etc.</i>) et ses subdivisions en fonction du sujet de l'exposition, de la valeur des œuvres/objets d'art et de leur intérêt pour le public visé, afin d'en assurer la cohérence.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle / Projet final :</u> Dans le cadre du projet final réalisé autour d'une thématique personnelle alliant histoire de l'art et marché de l'art (<i>mise en valeur d'un artiste ou d'un centre de production méconnu ou thématique artistique précise</i>), le/la candidat(e) devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Elaborer un plan d'exposition, 2) Elaborer un dossier de l'exposition contenant la définition conceptuelle de l'exposition. 	<p>Le plan d'exposition est formalisé et présenté.</p> <p>L'exposition présente une cohérence générale.</p> <p>La trame est définie et argumentée.</p> <p>Le dossier de l'exposition comprend la définition conceptuelle de l'exposition.</p>
	<p>C2.2 Elaborer la scénographie d'une exposition, en définissant les emplacements, les liens, ainsi que les modes de présentation (<i>éléments de décors, fonds, éclairages, matériels d'accrochage, etc.</i>) des différentes œuvres et/ou objets d'art en fonction de la finalité de l'exposition (<i>vente ou diffusion</i>), afin de les mettre en valeur et de susciter l'attention des clients potentiels.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle / Projet final :</u> Dans le cadre du projet final réalisé autour d'une thématique personnelle alliant histoire de l'art et marché de l'art (<i>mise en valeur d'un artiste ou d'un centre de production méconnu ou thématique artistique précise</i>), le/la candidat(e) devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Elaborer et formaliser une scénographie de l'exposition. 	<p>La scénographie élaborée est présentée.</p> <p>Les choix scénographiques réalisés (<i>emplacements, liens, modes de présentation, etc.</i>), sont justifiés et argumentés.</p> <p>Les choix scénographiques contribuent à la mise en valeur des œuvres et/ou objets d'art.</p>

		2) Elaborer un dossier de l'exposition contenant la scénographie mise en œuvre.	
	C2.3 Définir et gérer le budget alloué à l'exposition, en anticipant et en répertoriant l'ensemble des dépenses, afin d'en garantir le respect.	<p>Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant la conception d'une exposition (<i>enchères, galerie, musée</i>) le/la candidat(e) devra présenter son budget et les postes de dépenses.</p>	<p>Les différents postes de dépense sont répertoriés et valorisés</p> <p>Le budget est cohérent avec la situation de la structure porteuse et l'ambition de l'exposition</p> <p>Le budget est présenté selon les règles en vigueur</p>
	C2.4 Rédiger un constat d'état de l'œuvre/objet d'art, en effectuant une description détaillée de son état au moment de son examen et en y joignant des photographies, afin d'assurer l'œuvre ou objet d'art contre les risques associés à son transport et son exposition.	<p>Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur une œuvre d'art présentée, le/la candidat(e) devra rédiger un constat d'état de l'œuvre/objet d'art.</p>	<p>Le constat d'état et les photographies réalisées permettent de distinguer l'œuvre sous toutes ses coutures</p>
	C2.5 Définir les procédures et la logistique nécessaire à l'exposition d'œuvres et/ou objets d'arts, en explicitant – au sein d'un cahier des charges - les précautions devant être mises en œuvre dans le cadre de leur transport, leur accrochage/exposition, ainsi que de leur stockage, afin d'en garantir la préservation.	<p>Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur l'exposition d'une œuvre dans un site particulier en France où à l'étranger, le/la candidat(e) devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les procédures suivantes au sein d'un cahier des charges : <ul style="list-style-type: none"> - de transport - d'accrochage - de stockage - d'assurance 	<p>Le cahier des charges est exhaustif, il récapitule l'ensemble des procédures à suivre afin d'assurer la protection et préservation de l'œuvre.</p> <p>Le cahier des charges est précis sur les précautions à prendre.</p> <p>Le choix d'assurance est pertinent aux regard des caractéristiques de l'œuvre et du cahier des charges.</p>

			Les règles de conservation préventives prennent en compte : la température, la luminosité ainsi que l'humidité nécessaires. Ces dernières sont justifiées au regard des caractéristiques de l'œuvre/objet.
--	--	--	--

BLOC 3 : ORGANISER, RÉALISER LES VENTES D'ŒUVRES ET/OU D'OBJETS D'ART EN LES SÉCURISANT ET EN ASSURANT LEUR CONFORMITÉ JURIDIQUE			
<p>A7. Estimation du prix d'une œuvre ou d'un objet d'art</p> <p>A8. Organisation et réalisation des ventes d'une œuvre ou d'un objet d'art</p> <p>A9. Rédaction et gestion des pièces administratives et juridiques nécessaires à l'administration et à la réalisation d'une vente</p>	<p>C3.1 Estimer le prix d'un(e) œuvre/objet d'art, en se basant sur son expertise ainsi que sur les caractéristiques du marché (<i>comparaison avec des œuvres similaires, cote, etc.</i>), afin d'en fixer le montant de vente.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Suite à la soumission d'un(e) œuvre/objet d'art, le/la candidate devra fixer le montant de vente d'un(e) œuvre/objet d'art.</p>	<p>Le montant fixé est cohérent avec les prix du marché et les caractéristiques de l'objet/œuvre.</p> <p>Le prix est argumenté et justifié.</p>
	<p>C3.2 Définir le type de vente (<i>directe, enchères</i>) - cataloguée ou non – ainsi que ses modalités (<i>endroit, lieu, dates</i>), en fonction de l'œuvre/objet d'art, sa valeur et/ou sa qualité, et de ses potentiels acheteurs, afin d'en optimiser l'acquisition.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Suite à la soumission d'un(e) œuvre/objet d'art, le/la candidate devra émettre des préconisations quant au type de vente ainsi que ses modalités en fonction du marché et des collectionneurs et institutions susceptible d'acquérir le bien.</p>	<p>Un scénario de vente est défini en fonction des caractéristiques de l'œuvre/l'objet Il est argumenté et cohérent.</p> <p>Le type de vente choisi est pertinent et justifié.</p> <p>Les modalités de la vente sont définies et justifiées.</p>
	<p>C3.3 Présenter un(e) œuvre/objet d'art à un collectionneur ou à comité d'achat, en élaborant et utilisant les argumentaires de vente, et en négociant les prix, de manière à susciter l'intérêt jusqu'à la conclusion de la vente.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur la présentation d'un(e) œuvre/objet d'art, le/la candidat(e) devra :</p>	<p>Les argumentaires de vente sont pertinents.</p> <p>Les caractéristiques spécifiques de l'œuvre/objet d'art sont hiérarchisées et mise en avant.</p>

		<ol style="list-style-type: none"> 1) Présenter un(e) œuvre/objet d'art à un collectionneur ou à un comité d'achat, 2) Mener une négociation. 	<p>Le discours commercial est appuyé à l'aide de visuels.</p> <p>Les réponses aux questions apportées sont claires et précises.</p> <p>Le/la candidat(e) se montre persuasif et convaincant.</p> <p>Il/elle démontre sa maîtrise du langage verbal, non verbal et paraverbal de manière à convaincre son auditoire.</p>
	<p>C3.4. Effectuer des recherches sur la fortune critique de l'artiste, ou du centre de production, du courant artistique, de la thématique/typologie artistique de l'œuvre/objet d'art, et en analyser les évolutions, afin d'en établir la cote.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle / Projet final :</u> Dans le cadre du projet final réalisé autour d'une thématique personnelle alliant histoire de l'art et marché de l'art (<i>mise en valeur d'un artiste ou d'un centre de production méconnu ou thématique artistique précise</i>) devra rédiger une synthèse de l'évolution d'une cote et de la fortune critique d'un artiste, d'un courant artistique ou d'une thématique/typologie artistique.</p>	<p>La synthèse est développée à travers un plan construit et cohérent.</p> <p>Les sources utilisées sont exhaustives, précises et justifient l'analyse proposée.</p> <p>Le texte, les citations, les notes et références sont rédigées et présentées dans les normes d'un article universitaire.</p> <p>La cote est établie et justifiée au regard des éléments des recherches.</p>
	<p>C3.5 Etablir les factures, contrats et certificats de vente, des œuvres et/ou d'objets d'art, en respectant les normes et la réglementation en vigueur, afin de sécuriser les ventes.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle :</u> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur une vente en galerie, le/la candidat(e) devra établir l'ensemble des documents juridiques et réglementaires nécessaires à la vente, et en particulier :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Etablir les factures et contrats de vente, 	<p>Les éléments juridiques et réglementaires régissant le marché de l'art sont respectés</p> <p>Le certificat d'authenticité est exhaustif, il comporte toutes les informations nécessaires</p> <p>Les démarches réglementaires sont correctement effectuées</p>

		2) Etablir un certificat d'authenticité (de vente).	
	C3.6 Etablir l'ensemble des documents juridiques et réglementaires nécessaires à la vente d'une œuvre et/ou d'un objet d'art, en effectuant si nécessaire l'ensemble des démarches administratives adéquates, afin d'être en conformité avec la réglementation.	<p>Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur une vente en galerie, le/la candidat(e) devra établir l'ensemble des documents juridiques et réglementaires nécessaires à la vente, et en particulier :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Effectuer une demande de certificat d'exportation/importation, 2) Présenter un livre de police complété. 	<p>Les responsabilités des différentes parties prenantes à la vente sont identifiées</p> <p>Les démarches de certificats établies sont conformes et adaptées à la situation de vente (import/export)</p> <p>Le livre de police contient l'ensemble des transactions effectuées (<i>date d'acquisition, noms, prénoms, adresse et qualité de la personne, description, numéro d'ordre, etc.</i>)</p> <p>La demande de certificats d'exportation ou d'importation permettant une sortie temporaire ou définitive de l'œuvre/objet d'art de son territoire est complétée</p>

BLOC 4 : ASSURER LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION AUTOUR DES VENTES ET EXPOSITIONS D'ŒUVRES/OBJETS D'ART			
<p>A10. <i>Communication autour des ventes et exposition d'œuvres ou d'objets d'art</i></p> <p>A11. <i>Fidélisation d'un réseau d'amateurs, de collectionneurs, d'œuvres et d'objets d'art</i></p>	C4.1 Recueillir les informations des collectionneurs et amateurs d'art, dans le respect de la réglementation relative à la protection des données, afin de constituer une base de données/un réseau et créer des listes de diffusion.	<p>Mise en situation professionnelle : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle portant sur les actions de communications relatives à un événement, le/la candidat(e) devra :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Proposer un questionnaire de recueil d'informations personnelles dans le respect du RGPD, 	<p>Le/la candidat(e) respecte le RGPD lors de la constitution de la base de données.</p> <p>La stratégie de recueil des informations personnelles est pertinente au regard de la cible client.</p>

		2) Expliciter la façon dont le candidat compte constituer sa base client.	
	C4.2 Gérer un plan média, en planifiant les différentes actions à mener, le budget, les objectifs, cibles, le calendrier, les canaux, etc., afin de rendre déployer et rendre efficaces les communications relatives aux événements.	<p><u>Mise en situation professionnelle / Projet final :</u> Dans le cadre du projet final réalisé autour d'une thématique personnelle alliant histoire de l'art et marché de l'art (<i>mise en valeur d'un artiste ou d'un centre de production méconnu ou thématique artistique précise</i>), le/la candidat(e) devra</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un plan média définissant : <ul style="list-style-type: none"> o Les actions de communication à mener o Le budget alloué à la communication o Les supports / canaux o Le calendrier o Les objectifs o Les cibles et réseaux à mobiliser 	<p>Le plan média est exhaustif. Il comprend l'ensemble des éléments (<i>publics, supports, actions à mener, calendrier, etc.</i>).</p> <p>Le choix des supports, messages et des visuels est argumenté et justifié.</p>
	C4.3 Rédiger différents communiqués (<i>dossier de presse, newsletters, brèves pour les sites internet, etc.</i>) relatifs aux ventes/expositions, en adaptant la communication et les visuels au types de supports et au type d'événements, afin diffuser les informations servant à promouvoir les événements.	<p><u>Mise en situation professionnelle / Projet final :</u> Dans le cadre du projet final réalisé autour d'une thématique personnelle alliant histoire de l'art et marché de l'art (<i>mise en valeur d'un artiste ou d'un centre de production méconnu ou thématique artistique précise</i>), le/la candidat(e) devra rédiger différents communiqués : presse,</p>	<p>Les outils et supports de communications choisis sont adaptés au type de vente et ses potentiels acquéreurs préalablement ciblés</p> <p>Les informations données concernant les événements sont exhaustives (<i>date, lieu, prix, etc.</i>)</p>

		brèves pour un site internet et les réseaux sociaux en fonction d'un événement donné.	Les supports réalisés et la communication promeuvent l'événement et les objets/œuvres exposées/en vente
--	--	---	---